

PERMANENCES « CULTURE POUR TOUS »
DE 14 HEURES A 16 HEURES AU CENTRE SOCIAL

(2 mercredis par mois hors vacances scolaires)

Prochaines dates :

Mercredi 30 septembre 2026.

Mercredi 14 octobre 2026.

Mercredi 4 et 11 novembre 2026.

Mercredi 2 et 16 décembre

2026.

Places offertes par les lieux de culture : concert, opéra, musée, théâtre, cinéma, festival, sport.

Consultez les propositions sur le site <https://www.culture-pour-tous.fr/> et venez réserver vos places lors des permanences.

Conditions :

1. -HABITER LE QUARTIER VENISSIEUX MOULIN A VENT/JOLIOT CURIE ou ETRE ADHERENT DU CENTRE SOCIAL.

Si vous n'êtes pas adhérent au centre social, merci d'apporter un justificatif de domicile et un justificatif caf ou avis d'imposition sur les revenus 2025.

- ET AVOIR UN QUOTIENT FAMILIAL INFÉRIEUR A 1200 EUROS.

Chaque famille ou personne seule peut demander son quotient familial à l'accueil.

2. -PERCEVOIR UN MINIMA SOCIAL :

RSA, Allocation veuvage (AV), allocation adulte handicapé (AAH), minimum invalidité, minimum vieillesse (ASV- ASPA), allocation équivalent retraite de remplacement (AER-R), allocation pour demandeur d'asile, allocation supplémentaire d'invalidité, prime d'activité, allocation temporaire d'attente (ATA). Apporter justificatif de domicile et justif. minima social.

A noter : une personne seule pourra être accompagnée de la personne de son choix.

L'accès à la culture est inscrit dans notre constitution, la Loi contre les exclusions de 1998, la déclaration de Fribourg, l'agenda21 de la culture et a été plus récemment rappelé par la Charte de Rome 2020.

La culture offre des clefs de compréhension du monde, de l'histoire et du territoire. Elle élargit le champ de nos connaissances et favorise l'esprit d'ouverture et de tolérance.